Martigny, lundi 20 mai 1946. **86me année.** *No 59.*

LE CONFÉDÉRÉ

PRIX D'ABONNEMENT :
SUISSE : Un an . . . . . Fr. 10.—
Avec „Bulletin officiel". . . . Fr. 15.50
ETRANGER : Un an . . . . . Fr. 18.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 24.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX II c 58
Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN
PARAISSANT A MARTIGNY, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

Annonces : Publicitas Sion. tél. 2 12 36
Rédaction : Martigny, téléphone 6 10 31
Annonces : Publicitas Martigny, tél. 6 10 31

ANNONCES — RÉCLAMES
le mm.-ligne ou son espace — le mm.-ligne 2 colonnes / 81 mm.
9 ct. CANTON 20 ct.
11 ct. SUISSE 30 ct.
12 ct. ETRANGER 30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX II c 485

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses

En passant...

La session à vol d'oiseau

Du haut de la galerie où le groupe des chroniqueurs se penche sur les députés et peut juger de la fermentation des idées à certaines calvities, on entend les discours par bribes.

Peu d'orateurs talentueux dans cette enceinte.

M. Mce de Torrenté qui demeure immuablement souriant à croire qu'il n'entend rien des lieux communs s'applique, en bon président à canaliser des flots qu'un humoriste, un jour, appelait d'éloquence, et qui roulent pas mal de cailloux.

La députation du Haut-Valais, en particulier, ne mâche pas ses mots et on la comprend : ils sont tellement durs !

Quand un débat surgit on a de la peine à retrouver les fils conducteurs des idées.

Pareils à ces femmes qui s'énervent à débrouiller un peloton, et qui, tirant de tous côtés, ne font que l'embrouiller davantage, on voit des députés qui rendent inextricable un clair problème à force d'en mêler les données !

C'est désolant.

L'incident sur la commission de censure illustre à souhait ce que nous voulons dire.

Ni M. Flavien de Torrenté qui se borna d'ailleurs à attacher le grelot, ni M. Cyrille Pitteloud qui escamota la question ne cernèrent les faits.

Quant à M. Joseph Escher, il mit le meilleur de son cœur à en faire une salade indigeste.

Il confondit superbement deux commissions distinctes : celle du théâtre et celle du cinéma, s'égara dans des considérations qui n'avaient qu'un lointain rapport avec le sujet, s'emberlificota dans une argumentation oiseuse et créa de la sorte un si beau chaos d'idées que la députation du Haut-Valais le confondant avec le Père Eternel l'applaudit à tout rompre. Elle se retrouvait dans son élément : la confusion et le désordre.

Dernièrement, le savant qu'est M. le Dr Repond entretenait le public sédunois de la criminalité infantile et il le mettait en garde avec raison contre les slogans courants.

On prétend toujours, disait-il, que c'est le roman d'aventure ou le cinéma qui corrompent la jeunesse. Or, le problème est infiniment plus complexe.

Et M. Repond démontra que les enfants anormaux ou difficiles étaient, pour la plupart, des révoltés qu'un peu plus de tendresse ou de compression eût pu sauver d'eux-mêmes.

M. Escher, lui, s'imagine assez candidement qu'en conviant nos censeurs à plus de sévérité, il peut résoudre un problème... Que ne suit-il les leçons du Dr Repond au lieu de nous en donner !

Le député Pralong a fait observer au cours de la session qu'à la montagne, on voyait fréquemment des familles nombreuses vivre dans une pièce commune et une cuisine.

M. Escher sait-il qu'une telle promiscuité outrage à la fois la morale et l'hgiène ?

L'inceste est connu en Valais, quant à la tuberculose, on en sait les ravages.

Le cinéma comme tel n'est pas une école de débauche. Mais, la misère en est une.

Voilà ce qu'il faut répondre à M. Escher qui ne paraît considérer les gens et les choses que par le petit bout de la lorgnette.

Tant qu'on n'aura pas amélioré, dans ce pays, les conditions d'existence, ouvert des logements salubres, déchargé la femme des travaux éreintants, il sera vain de continuer à prôner, comme le fait M. Escher, les familles nombreuses.

Ne pas pouvoir élever des enfants, c'est leur faire courir, au double point de vue moral et physique, un énorme danger.

Or, une mère qui se débat avec sa marmaille en plein taudis et qui ne peut s'en occuper suffisamment dans la nécessité où elle est de vaquer à cent besognes absorbantes, ne parvient pas à mener à chef sa mission d'éducatrice.

Et l'on vient nous casser les pieds avec le slogan du cinéma ! M. Escher passe, une fois de plus, à côté du vrai problème.

Sans doute ne prônons-nous pas ce que Mgr Besson appelait le « massacre des innocents » et la dénatalité, elle aussi, nous apparaît-elle comme un péril mortel.

Mais ne mettons pas la charrue devant les bœufs. Donnons les moyens matériels aux ouvriers, aux paysans, d'avoir des enfants et de les élever de façon normale, et ne poussons pas les plus infortunés des hommes à mettre au monde des avortons, des malades ou des dévoyés.

On n'est pas pour ou contre la famille nombreuse. On est partisan de plus d'équité sociale afin de permettre à chaque foyer, quel qu'il soit, de pouvoir prospérer au lieu de croupir dans la misère.

Ce n'est pas à coups de décrets, d'arrêtés, de sanctions qu'on instaure un peu plus de vertu dans ce monde... C'est par la charité qui commande les progrès sociaux.

Nos censeurs des films ne seraient pas assez draconiens, à entendre M. Escher.

Or, bien que les directeurs de salles aient de leur plein gré renoncé à louer certains films qui semblaient condamnés d'avance, et qu'ils ne les aient pas soumis, par conséquent, à une appréciation, la commission de censure a interdit 44 films sur 127 examinés et elle en a autorisé 30 avec la mention « interdits aux jeunes gens en dessous de 18 ans ».

Que veut-on de plus ? Tuer le cinéma ?

On le ferait, mon Dieu ! si ce seul moyen suffisait à enrayer la criminalité infantile.

Mais que M. Escher réfléchisse avant de parler : Il se rendra compte, intelligent comme il est, qu'il y a mille accidents qui peuvent influer sur la vie d'un enfant sans qu'un spectacle y soit pour quelque chose.

Mettrait-on tout le canton sous tutelle que cela ne rendrait pas la situation meilleure, au contraire ! Pascal l'avait déjà constaté :

Qui veut faire l'ange fait la bête. *A. M.*

Après le Festival de Liddes

L'historique de la Fédération des Fanfares villageoises du Centre

par M. l'ancien juge cantonal Desfayes

Nous avons donné dans notre relation du Festival de Liddes un bref aperçu de l'émouvant discours prononcé en cette occasion par M. l'ancien juge cantonal Camille Desfayes, fondateur et président d'honneur de la Fédération, toujours alerte en dépit de ses 85 ans dépassés. L'orateur, donnant suite en cela à une invitation du comité de La Fraternité *de Liddes, a retracé entre autres l'historique de la Féd. des fanfares villageoises du Centre, tâche qu'il avait remplie, il y a 14 ans, à l'occasion du beau livret publié à cette époque. Nous estimons qu'il n'est pas superflu de rappeler comment nos Festivals de musique ont pris un caractère politique. Pour cela nous donnerons la parole à M. Desfayes qui a bien voulu nous communiquer le texte de son remarquable discours dont nous reproduisons quelques passages.*

La Fédération des Fanfares villageoises du Centre a été fondée, en 1881, par trois amis dévoués de la musique, MM. Alexandre Pont, de Chamoson, Oscar Meizoz, de Riddes, et celui qui vous parle. Son but était le développement de l'art musical et la formation de liens d'amitié et de bonne camaraderie entre les musiciens de la région comprise entre Sion et Martigny.

La politique était soigneusement exclue de nos réunions par les premiers statuts et jusqu'en 1905 des sociétés à majorité conservatrice et d'autres à majorité radicale fraternisaient cordialement dans nos fêtes. Le premier festival eut lieu en mai 1882 à Chamoson, au milieu d'une grande affluence, charmée et enthousiasmée. Huit sociétés s'y trouvaient réunies.

Cette première manifestation villageoise, réussie en tous points, fut un puissant stimulant pour les sociétés participantes qui toutes rentrèrent chez elles enchantées et réconfortées. Depuis lors les festivals se sont succédés dans le même esprit et avec le même succès jusqu'en 1905, toutes les sociétés rivalisant de zèle et d'ingéniosité pour donner satisfaction aux musiciens et au public.

Mais à la dite époque, les luttes politiques avaient pris un caractère plus accentué et plus aigu et le mot d'ordre avait été donné, chez nos adversaires, de créer, partout où cela pouvait se faire, des sociétés de musique à tendance nettement conservatrice. C'est ainsi qu'à partir du festival de 1905, les sociétés à majorité conservatrice quittaient notre Fédération et constituaient, avec l'appoint de quelques sociétés nouvelles, une fédération séparée, sous le nom de « Fédération des fanfares et chorales conservatrices du Centre.»

(Réd. : On remarquera que le qualificatif politique n'existe pas dans la dénomination des *Fanfares villageoises du Centre ;* ceci démontre donc à l'évidence que ce sont bien nos adversaires conservateurs qui ont donné l'exemple de l'intrusion de la politique dans la musique. Qu'ils en supportent en conséquence la responsabilité devant l'histoire !)

C'était la scission en même temps que l'intrusion de la politique dans les manifestations musicales. On détournait ainsi la musique de sa noble mission qui est d'adoucir les mœurs, de rapprocher les cœurs et de développer l'amour du beau et du bien. On fit de l'art musical le satellite de la politique, le véhicule de la division et de la haine entre les citoyens. Belle besogne en vérité et dont nos adversaires n'ont certes pas lieu d'être fiers. Peut-être avait-on à ce moment caressé l'espoir de porter le coup de grâce à l'ancienne Fédération ; mais il n'en fut rien et le festival de 1906, qui eut lieu à Riddes, englobait encore 9 sociétés radicales et obtint le plus grand succès.

La scission eut en outre comme conséquence l'adoption de nouveaux statuts, à l'assemblée des délégués du 29 janvier 1907. Ces nouveaux statuts, adaptés nécessairement à la situation nouvelle, firent de notre Fédération une association de musiques radicales, mais qui est cependant en droit de se déclarer la continuatrice de celle créée en 1881. Aux 9 sociétés qui participèrent au festival de 1906, savoir : Ardon, Chamoson, Charrat, Fully, Leytron, Riddes, Saillon, Saxon et Vétroz, vinrent se joindre ensuite celles d'Isérables, de Conthey, de Nendaz et des Agettes, ces deux dernières n'ayant eu qu'une existence éphémère. Puis survint la guerre de 1914-1918 qui, durant 4 ans, à raison de la mobilisation, interrompit nos festivités. Celles-ci reprirent leur cours en 1919, à Chamoson.

En assemblée des délégués du 13 février 1921 il fut décidé de donner suite au projet, déjà mis en avant en 1911, de doter la Fédération d'un drapeau central que j'ai eu l'honneur d'inaugurer au festival de Charrat, le 14 mai 1922. Ce magnifique emblème qui trône en ce moment au milieu des chatoyantes bannières des sociétés sœurs, a eu pour marraines — curieuse coïncidence — les trois filles des trois fondateurs de la Fédération.

Entre temps, la musique de Salins était admise dans nos rangs et le 4 février 1923, la fanfare l'*Aurore* de Vex fut également agréée. C'était la première société dont le siège se trouvait en dehors de la région sise entre Sion et Martigny en laquelle seule devaient primitivement se recruter les sociétés fédérées. Cette première affiliation, extérieure pourrait-on dire, fut suivie de celle des musiques d'Entremont, Orsières, Liddes, Sembrancher, puis de celle de Grône, dans la région de Sierre. Comme on le voit, le cercle s'est élargi et notre Fédération groupe aujourd'hui 17 sociétés à effectifs renforcés dont l'ensemble dépasse 600 musiciens, preuve de la vitalité et du développement de notre institution en dépit de la dissidence de 1906.

En 1932, notre Fédération a fêté son cinquantième anniversaire au festival de Conthey, au milieu d'une affluence exceptionnelle. Nos amis de Conthey avaient admirablement organisé la manifestation.

(Suite en 2me page)

Huiles et graisses industrielles
Pompes à moteur — Treuils
Motoculteurs — Produits antiparasitaires
LUCIEN COTTAGNOUD, VÉTROZ, tél. 4 12 47

BANQUE TISSIÈRES FILS & Cie
MARTIGNY
Reçoit et prête aux meilleures conditions du jour : DÉPOTS A VUE — CAISSE D'ÉPARGNE — DÉPOTS A TERME pour 3 à 5 ans
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET SUR BILLETS, sous toutes formes
Comptes courants commerciaux - Crédits constructions et entreprises avec toutes facilités pour amortissements et remboursements

A travers le monde

UN SAVANT RUSSE GREFFE DES COEURS

On mande de Moscou que le professeur Sinitsyn est parvenu à transplanter des cœurs vivants d'un animal à un autre et entrevoit le jour où il sera possible de transplanter des organes entiers et de remplacer des membres aux créatures humaines blessées ou malades. Il a commencé ses expériences en enlevant, par la voie buccale, le cœur d'une grenouille et en le remplaçant par un autre. Deux ou trois minutes après l'opération, il était impossible de distinguer cette grenouille d'une autre. Elle vécut plus de six mois et se reproduisit. A d'autres grenouilles, il a réussi à greffer un second cœur dans le cou. Les animaux à deux cœurs se portent bien et se comportent normalement.

EFFETS DE L'AMOUR ROMANTIQUE

Parmi les premiers enfants nés en Angleterre, un sur quatre est conçu en dehors du mariage. Cette statistique émane du Dr Mace, membre du comité de conseil matrimonial de Londres. Le Dr Mace a déclaré à l'assemblée générale de l'Eglise presbytérienne que le 40 % de toutes les jeunes Anglaises et des jeunes Galloises étaient enceintes le jour de leurs noces. « L'amour romantique a pris tant d'ampleur qu'il remplit tout leur horizon, a-t-il dit. Ce problème mondial ira en s'aggravant. »

Le Dr Mace trouve cinq raisons à la crise de la vie de famille : 1. les changements économiques et sociaux ; 2. le nouveau statut de la femme dans la société moderne ; 3. la nouvelle attitude de la science à l'égard des problèmes sexuels ; 4. le déclin de la foi ; 5. l'époque troublée que nous vivons.

SAAS-FEE - CHAMONIX PAR LA ROUTE DES GLACIERS

On connaissait déjà la traversée Verbier-Arolla-Zermatt que le championnat militaire de la Haute-Route fait disputer chaque année. Le groupement lausannois des instructeurs suisses de ski a voulu faire mieux encore. Il a réuni une vingtaine d'instructeurs de ski de La Chauds-de-Fonds, Neuchâtel, Zurich et Lausanne pour entreprendre de joindre Saas-Fée à Chamonix par la route des glaciers.

Neuf jours furent nécessaires pour franchir les 9 cols et parcourir les quelque 180 km. qui séparent le village valaisan de la station française.

LE TRAJET

Le 1er jour, la cabane Britania était tête d'étape. Puis par l'Ader-pass et le Stockhorn les cordées gagnèrent la cabane Bétemps. Le 3e jour, le temps s'étant gâté, il fallu renoncer à faire le Castor et le Breithorn et s'en aller à la cabane Schœnbuhl par le col du Théodule. Le 4e jour, montée à Tête Blanche et descente sur Arolla. La 5e étape menait au col des Vignettes et, par le glacier d'Ottema, cabane Chanrion. Le lendemain, il fallut tailler durant 3 h. pour franchir le col du Sonadon, puis descente sur Bourg St-Pierre et remontée le même jour à l'Hospice du Gd St-Bernard. De là par le col Fenêtre, à la cabane Dufour. L'avant-dernière étape permit d'accomplir une première en hiver : le passage du Grand Luis (3600 m.) ; 150 m. de corde furent nécessaires pour franchir ce passage, crampons aux pieds et skis attachés sur le sac. Depuis la cabane du Trient, les cordées, par le col du Tour et les aiguilles du même nom, arrivaient le dernier jour à Montroc, puis à Chamonix.

UNE RANDONNEE FILMEE

Cette randonnée a été filmée de bout en bout et il convient de féliciter les organisateurs de cette course ainsi que les jeunes et talentueux guides François Carron de Martigny et Oswald Julen de Zermatt.

Le parcours d'une dénivellation totale de 19.000 mètres exigeait de la part des participants un entraînement préalable complet, indispensable aussi pour passer 9 jours entre 2000 et 4000 m., franchir une quinzaine de glaciers, et faire des étapes d'une durée moyenne de dix heures.

SINGULIERE COLLECTION

Le baron Walther Rotschild était connu comme collectionneur d'animaux. Il entretenait dans les pays les plus lointains des groupes de chasseurs de grosses bêtes. Les petites ne l'intéressaient pas moins. Le baron était particulièrement fier d'une collection de puces qui ne comptait pas moins de 2000 spécimens. Certaines lui revinrent fort cher, notamment une puce parasite du renard de l'Arctique. Le baron avait fait paraître une annonce dans un journal canadien promettant 50 livres sterling pour qui lui livrerait cet ennemi du renard. Un an plus tard, un chasseur de fourrures lui envoya de Fort-Resolution, sur le grand lac des Esclaves, une bouteille scellée dans laquelle se trouvaient quatre puces ; l'envoi était accompagné d'un certificat d'origine.

UNE GUERRE FOUDROYANTE...

La prochaine guerre sera une guerre-éclair gagnée ou perdue en quarante minutes, a déclaré le général américain Lemay. L'attaque se fera par projectiles guidés et explosions de mines terrestres, par avions, par opérations de parachutistes, par lancements de ravitaillement et de matériel par parachutes et par l'ouverture de ports, de façon à ce que les navires ennemis puissent apporter du ravitaillement à la nation vaincue. Les premières phases de l'attaque se dérouleraient en quarante minutes.

L'historique de la Fédération des Fanfares villageoises du Centre

(Suite de la 1re page)

Ce que furent nos festivals depuis la dissidence de 1906 ? De brillantes manifestations musicales, où les productions de chaque société dénotent, sous une habile direction, une attention soutenue, un travail sérieux et assidu dans le but d'atteindre un niveau artistique élevé ; des journées passées sous le signe de l'union la plus parfaite et d'une amitié toute fraternelle ; des Landsgemeinde politiques au cours desquelles, au milieu d'une affluence toujours plus dense et vibrante, nos chefs politiques, à la parole ardente et chaude, viennent semer la bonne semence, défendre nos idées et nos principes, développer notre programme progressiste et célébrer les bienfaits de nos institutions démocratiques.

Que nos fêtes aient lieu dans la plaine ou à la montagne, dans une localité centrale ou dans un bourg quelque peu excentrique, la distance ne compte pas, l'affluence est toujours énorme et l'entrain et le succès toujours les mêmes.

Lorsque, en 1881, j'ai fondé la fanfare de Leytron ici présente, je lui ai donné le nom de « La Persévérance », voulant ainsi la placer sous le signe de la durée et de la continuité, en même temps que sous celui du développement et du progrès. Elle a fait honneur à son nom ! Et c'est dans le même esprit que les 3 fondateurs ont jeté les bases de la Fédération. Nous lui accordions d'emblée longue vie et prospérité et voici qu'elle en est à sa 66e année d'existence, ce qui représente plus de 2 générations. Elle a maintenant l'avenir devant elle et j'ai la certitude qu'elle poursuivra sans défaillance sa marche en avant sur le chemin de l'honneur et du progrès.

De huit sections qu'elle comptait au début, elle a passé à 17 malgré les défections de 1906 qui nous ont forcé de prendre, à notre tour, un caractère délibérément politique. De quoi d'ailleurs nous n'entendons nullement nous plaindre, car nous ne pouvons qu'être honorés et fiers d'arborer la cocarde radicale, puisqu'elle incarne les principes de liberté démocratique, les idées de progrès et de développement dans tous les domaines politique, économique et social.

Chronique de Martigny

Jack Rollan au Casino Etoile

Avant son départ pour la France, le populaire Jack Rollan donnera un seul et unique gala de chansons au Casino Etoile *mercredi 22 mai* à 20 h. 40. Réalisateur de tant d'émissions que connaissent bien les auditeurs de Radio-Lausanne (Jane et Jack ; Trois et Une ; le Magazine de la Chanson ; A qui le tour ; Bonjour...) JACK ROLLAN présentera son éblouissant tour de chant.

Fanfare savoyarde à Martigny

Samedi après-midi la Fanfare de Sixt (Hte-Savoie) était de passage à Martigny. Forte d'une quarantaine d'exécutants, parmi lesquels les clairons jetaient la note dominante, elle s'est produite avec succès sur le podium de la Place Centrale.

Elle s'est rendue ensuite à Finhaut par le Martigny-Châtelard puis hier à Bagnes, pour rentrer le soir en Savoie par Genève.

Ce soir lundi, prolongation

« Le Fantôme de l'Opéra »

Vu le succès obtenu par ce film, une dernière séance aura lieu ce soir lundi à 20 h. 30. A l'Etoile.

Fourrages concentrés

L'Office communal de l'Economie de guerre de Martigny-Ville délivrera les mercredi 22 et jeudi 23 mai une nouvelle attribution de fourrages concentrés pour chevaux, porcs et poules. Le bureau sera ouvert de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

Chœur d'Hommes

En vue du concours de Monthey, répétitions générales ce soir lundi, mardi et jeudi au local habituel. Aucune absence n'est tolérée.

Gym d'hommes de Martigny-Ville

Répétitions tous les mercredis à 20 h. 30 au local.

Répétitions de l'Harmonie

Répétition pour cette semaine :
Mercredi, répétition générale.
Vendredi : répétition générale.

✝

Madame et Monsieur CORNUT-DELAVY et leurs enfants, à Vouvry ;
Monsieur et Madame Paul DELAVY-ROUILLER et leurs enfants, à Roche ;
Monsieur le Chanoine Georges DELAVY, à Fribourg;
Madame Vve Georges MORAND et familles, à Martigny ;
Madame Vve Benjamin BERTRAND et familles, à Vouvry ;
Monsieur Jules MICHELLOD-BERTRAND et famille, à Lausanne ;
Famille de feu Dionis LEVET, à Vouvry ;
Les familles CORNUT, DUPONT, DELAVY, PIGNAT et BONJEAN,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame

Veuve Albert DELAVY-BERTRAND

leur regrettée mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée dans sa 72me année, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vouvry, le mercredi 22 mai 1946, à 10 heures.

Soyez moderne

Faites vous-même un litre de bon vin fortifiant, en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table. A la dose d'un verre à madère avant chaque repas, le vin fortifiant, actif et agréable ainsi préparé réveille l'appétit, stimule les fonctions et fortifie l'organisme. Le flacon de Quintonine coûte seulement fr. 3.—, dans toutes les pharmacies.

La Fête des Musiques romandes, à St-Maurice

Les rochers de Vérossaz doivent encore résonner aujourd'hui des échos harmonieux qui ont marqué la fête des musiques romandes déroulée hier et samedi à St-Maurice. En effet, ce fut une grande et belle fête excellemment organisée qui, grâce au beau temps, vit la participation des tout grands jours. C'est que rarement, pourra-t-on dire, St-Maurice aura connu une telle affluence de public accouru chez elle.

La ville s'était d'ailleurs faite toute belle pour recevoir ses visiteurs. Décorée jusque dans ses coins et recoins, elle s'était parée de ses plus coquets atours. La rue Centrale, par exemple, qui se prête si excellemment pour un défilé de festival, disparaissait sous les guirlandes entrelacées d'une maison à l'autre, les oriflammes, les fleurs, drapeaux et autres objets décoratifs. C'était, pour nous résumer, vraiment beau et bien.

SUR LA PLACE DU PARVIS

C'est samedi à 16 h. que la fête s'est effectivement ouverte à la cantine par un concert de la *Lyre* de Monthey et des différentes productions des gyms et du *Vieux Pays* de St-Maurice, *Chœur d'Hommes* de Lavey et de l'*Harmonie municipale des Eaux-Vives* de Genève.

La journée d'hier prévoyait, après l'arrivée des sociétés à 8 h., les concours facultatifs de marche, à 9 h. 30. Puis ce fut la réception officielle sur la Place du Parvis où M. Hyacinthe Amacker, président de la Ville, souhaita la bienvenue aux sociétés dans un excellent discours. Ce fut ensuite, pendant la dégustation du vin d'honneur, la traditionnelle cérémonie de la remise de la bannière de la Fédération, détenue jusqu'ici par les trois sociétés de Lausanne, *L'Avant-Garde,* la *Clique d'Or* et l'*Estudiantina,* au nom desquelles M. Peter parla. M. Louis Richard, de St-Maurice, prit possession de l'emblème au nom de l'*Agaunoise,* tandis que M. Marcel Gross, président du Comité d'organisation, se faisait l'interprète des musiciens de St-Maurice pour assurer en termes choisis que le précieux emblème confié serait détenu avec le même soin et la même fierté que l'a fait Lausanne depuis la dernière fête romande, il y a onze ans.

LE CORTEGE OFFICIEL

Après les cultes catholique à l'église paroissiale et protestant à la salle de gymnastique, les sociétés se rassemblèrent sur la Place de la Gare pour le cortège officiel qui devait dérouler ses fastes en passant par l'avenue de la Gare, la rue Centrale, la Place du Parvis, la rue du Chablais et le pont de Châble, pour aboutir à l'emplacement de fête. Ce fut un cortège (que dirigea M. Louis Wuilloud) vraiment féerique. Comprenant 4 groupes, il était ouvert par un peloton de majestueux gendarmes en grande tenue, suivis de la rutilante *Clique d'Or* de Lausanne, des gracieuses demoiselles d'honneur, des invités officiels précédant l'*Harmonie* de Martigny-Ville, le Comité d'organisation et des musiques romandes et le drapeau de celles-ci.

L'Harmonie *La Jurassienne* du Sentier, le *Vieux Pays* de St-Maurice, *La Vouvryenne* de Vouvry, la *Liberté* de Grône, la Société de gymnastique *L'Avenir* (Satus) de St-Maurice et l'*Echo du Grammont* des Evouettes composaient le second groupe, tandis que le 3me était ouvert par *L'Avant-Garde,* tambours et clairons de Lausanne, suivis de la Gymnastique féminine de St-Maurice, les *Enfants des 2 Républiques* de St-Gingolph, la Fanfare de Lavey, *La Villageoise* de Muraz et *La Mauritia,* fanfare du Collège de St-Maurice.

Il appartenait à l'*Edelweiss* de Martigny-Bourg, à la société de musique de Bouveret, à l'*Estudiantina* de Lausanne, au groupe S.F.G. de St-Maurice, à l'*Echo du Chatillon* de Massongex, puis à l'*Agaunoise* de clore ce magnifique défilé qui a vraiment fait une belle impression.

LE CONCERT ET LES DISCOURS

Pendant le banquet servi par les soins du réputé cantinier Glauss d'Epinassey et qui donna satisfaction à tous les palais par l'abondance d'un menu soigné, l'*Agaunoise* se produisit sous la direction de M. Joseph Mathieu, tandis que M. Jean Brouchoud, instituteur, assumait le majorat de table avec un humour approprié, commentant les productions oratoires et musicales. Celles-ci furent également appréciées par un jury composé de MM. Otto Held, Jean Daetwyler et René Wuilloud. Les citer ici nous amènerait trop loin. Disons simplement qu'elles furent toutes saluées d'applaudissements chaleureux, ce qui prouve la part de mérite et de succès revenant à chacune des sociétés.

C'est M. Marcel Gross qui, au nom du Comité d'organisation, prononça le discours officiel, disant en termes distingués l'honneur et la joie éprouvés par la Ville de St-Maurice et l'*Agaunoise* de recevoir et de pouvoir remercier les belles phalanges des musiciens romands. Après avoir salué diverses personnalités présentes et tenu à remercier plus spécialement M. le conseiller d'Etat Jean Coquoz, qui avait tenu à rester à St-Maurice bien qu'une manifestation politico-musicale se déroulait ailleurs, l'orateur eut des mots très aimables à l'adresse de chacune des sociétés participantes auxquelles il souhaita une bonne et heureuse journée ainsi qu'à tous ses hôtes.

M. Coquoz à son tour, dans un discours de belle élévation, apporta le salut du Gouvernement valaisan, soulignant surtout le beau rôle de la musique qui contribue à unir les citoyens entre eux, alors que cette union est si nécessaire à l'heure actuelle où la paix si désirée n'est pas définitive et où notre pays a encore tellement à vaincre des difficultés de toutes sortes. En terminant, M. Coquoz invite les musiciens à persévérer dans leur art et souhaite très applaudi que la Fédération des musiques romandes poursuive sa tâche toujours plus féconde et prospère.

M. André Meylan, président de la Fédération musicale romande, après la magnifique production du « Carnaval romain » de Berlioz, par la Sté *La Jurassienne* dont il est le président d'honneur, dit à l'*Agaunoise* et au Comité d'organisation de la fête les remerciements et félicitations du Comité central de la Fédération pour la parfaite ordonnance de cette fête.

Et celle-ci s'acheva dans la meilleure ambiance par la continuation du concert, clôturé par la *Lyre* de Montreux avec l'« Ouverture de Sémiramis » de Rossini, et l'*Harmonie municipale des Eaux-Vives* par « Les Saltimbanques » de Ls Ganne.

En soirée, productions de la Sté de gym *L'Avenir* et du *Vieux Pays* de St-Maurice, avec bouquet final, concert par l'*Harmonie municipale* de Monthey, arrivée au cours de l'après-midi avec quelques autres sociétés. C'est pourquoi il n'est point nécessaire de souligner plus longuement le brillant résultat de cette fête à laquelle cependant nous ne mettrons pas le point final sans dire nos remerciements pour la façon charmante dont M. le colonel Mce Pellissier, président du Comité de presse, entouré notamment de M. Max Gay du *Nouvelliste,* a reçu la Presse. Merci aussi au Comité d'organisation composé de MM. Marcel Gross, président, Victor Brouchoud, vice-président, Oswald Mottet, Alphonse Gross, d'avoir bien voulu associer le *Confédéré* à cette manifestation. Celle-ci fait honneur à l'*Agaunoise* et à cette chère ville d'Agaune.

R.

(A mercredi le palmarès du concours de marches).

Grand Conseil

SEANCE DU VENDREDI 17 MAI

Un crédit de 5.000.000 fr.

Une première proposition du Conseil d'Etat concluait à un crédit extraordinaire de 3 millions pour développer les moyens d'irrigation. A la suite d'une demande du Haut-Valais, une somme de 2.000.000 fr. a été ajoutée au 1er crédit pour la construction des routes reliant les villages de montagne à la plaine.

Cette dépense extraordinaire sera couverte par des introductions d'un poste de 3.000.000 fr. et d'un poste de 2.000.000 fr. au budget, le 1er pour l'irrigation et le 2me pour les routes.

Ce décret est adopté.

L'initiative radicale

Tous les députés sont à leurs places lorsque s'ouvrent les débats sur l'initiative du parti radical-démocratique tendant à l'extension du système proportionnel aux élections du Conseil d'Etat et le contre-projet du Gouvernement.

M. Alfred Vouilloz (Martigny) rapporte et conclut naturellement au rejet de l'initiative et à l'acceptation du contre-projet. Ce rapport est présenté au nom d'une commission au sein de laquelle, paraît-il, aucun vote n'est intervenu catégoriquement ; il donne donc le point de vue d'une majorité relative.

M. André Desfayes (Martigny) rapporte au nom de la minorité radicale. Il cite, notamment, quelques passages de son premier rapport de la dernière session que le *Confédéré* a déjà largement cité.

M. Dellberg (Brigue) rapporte en allemand, puis M. Edmond Gay (Sion) expose avec clarté son point de vue. Il s'étonne légitimement de ce que le Conseil d'Etat ait laissé dormir dans ses tiroirs le texte de l'initiative déposée en avril 1943. Il rappelle les propos fielleux tenus par M. Favre au cours des premiers débats et en termes catégoriques il situe exactement les responsabilités du leader conservateur.

M. Octave Giroud (Charrat) rappelle qu'il s'agit ici de principes conformes à nos institutions démocratiques ; il montre les avantages du système de la représentation proportionnelle pour le pays. Toutes ces interventions donnent naturellement l'occasion à M. Antoine Favre (Sion) de faire valoir ses qualités d'orateur et son peu de scrupule en matière politique.

Courageux, il s'attaque à la mémoire de feu M. le conseiller d'Etat Albano Fama. Courageux encore, il insinue des accusations contre d'anciens députés aujourd'hui absents de la salle du Grand Conseil et donc incapables de lui répondre. Toujours courageux, il relève un *lapsus linguae* d'un orateur radical pour en faire une affaire d'intelligence. Et encore courageux à l'extrême, il n'ose affronter M. le député Edmond Gay, un adversaire à sa taille qui ne ménagea à son égard ni la vérité ni même une certaine dureté légitime après les excès de langage de M. Favre au cours des premiers débats.

Mais, la cause était naturellement entendue depuis longtemps. Les députés conservateurs eux-mêmes qui, dans les coulisses, se déclaraient partisans de la proportionnelle, suivirent le mot d'ordre. On presse sur un bouton, on tire les ficelles, et les automates se lèvent avec, sur les lèvres, le sourire intelligent de la victoire facile.

L'initiative a été repoussée par 72 voix contre 36 et le contre-projet du Conseil d'Etat accepté par 62 voix contre 34.

Mais, c'est encore le peuple qui dira son dernier mot et nous aurons l'occasion d'y revenir.

Séance de relevée de vendredi après-midi 17 mai

Le projet de loi sur l'enseignement primaire

En une séance de relevée monotone, les députés ont repris partiellement la discussion du projet de loi sur l'enseignement primaire.

A l'art. 66 concernant les subventions aux bâtiments scolaires, M. Cornut (Vouvry) aimerait savoir si les immeubles actuellement existant et pouvant être transformés bénéficient également des subsides.

Aux art. 67 et 68, concernant également les subsides, M. Mathieu (Noës) demande si la halle de gymnastique est comprise dans la distribution des subsides. Ces deux députés reçoivent une réponse affirmative.

Un postulat de M. Louis Perrodin

M. Louis Perrodin (Bagnes) développe un postulat à l'adresse de la commission des finances tendant au subventionnement des chemins de dévestiture. Ce postulat, particulièrement intéressant pour les populations de montagne, est accepté.

Redevances et impôt sur les forces hydrauliques

Il s'agit d'un impôt supplémentaire faisant partie des mesures prévisoires destinées à améliorer la situation financière du canton.

Les diverses modifications proposées soit dans l'évaluation des taux, le calcul des taxes, la méthode à suivre, provoquent d'importantes discussions.

M. Jean-Mce Gross (Martigny) demande si dans un cas particulier le montant total des redevances et de l'impôt spécial cantonal dépassait le maximum de 6 fr. par cheval prévu par la loi fédérale sur les forces hydrauliques, c'est l'impôt spécial qui subirait une diminution pour ramener ce total au maximum prévu par la loi fédérale.

M. Ernest Voutaz (Sembrancher) aimerait que le taux de la redevance cantonale soit ajusté si le taux maximum prévu par la foi fédérale change. Le Conseil d'Etat examinera cette proposition qui sera soumise au Grand Conseil en deuxièmes débats.

M. Louis Perrodin, député de Bagnes, qui est déjà intervenu en février dernier concernant la nouvelle loi sur les forces hydrauliques, déclare s'associer à la question de M. Jean-Maurice Gross. L'intervenant n'ignore certes pas la situation financière de l'Etat à qui on demande beaucoup pour des œuvres d'utilité publique. En conséquence, M. Perrodin renouvelle ses craintes de voir l'Etat s'immiscer dans les droits des communes et considère que si on leur enlève ces droits leur économie pourrait s'en trouver bouleversée. Aussi M. Perrodin tient-il à insister auprès du chef du Dépt des finances s'il peut donner l'assurance qu'elles ne sauraient en aucun cas être atteintes du fait de cette loi.

M. Gard ayant répondu dans un sens affirmatif à M. Perrodin, ce dernier déclare alors ne pas s'opposer à l'entrée en matière.

Le chef du Dépt des finances fait justement remarquer que, journellement, les députés interviennent pour demander au Gouvernement d'accepter de nouvelles charges et, par là, de nouvelles dépenses. Il s'agit donc d'être logique et, les redevances et l'impôt sur les forces hydrauliques sont nécessaires pour les finances de l'Etat.

Finalement, le projet de loi est adopté en 1ers débats.

Les taxes cadastrales

M. Clavien (cons.), Pont de la Morge, développe une interpellation sur les taxes cadastrales qui donne l'occasion à M. le conseiller d'Etat M. Gard de mettre nettement les choses au point. Nous savons que le travail de la commission cantonale des taxes cadastrales a une mission à remplir essentiellement antipathique au premier abord, mais il est nettement désagréable de savoir que, pour des raisons personnelles ou politiques, des individus s'insurgent contre le principe d'un nouvel établissement des taxes cadastrales.

Voici, d'ailleurs, les principaux points de la réponse de M. Gard, chef du Département des finances, à l'interpellation Clavien.

Il est vraiment regrettable que M. le député Clavien se soit documenté dans *Le Valais agricole* pour présenter son interpellation, car les arguments avancés par ce journal sont ordinairement faux. En effet, il est faux de dire que des taxations ont été faites ; jusqu'à présent, tous les chiffres donnés ne sont que des exemples de calculs et ils ne correspondent à aucune estimation effective. Dans une commune seulement, d'entente avec le Conseil communal, des estimations de vignes ont été faites et l'autorité communale a donné son plein accord.

Naturellement, l'histoire se répète et, surtout, la petite histoire : une campagne de presse a déjà été déclanchée, en 1933, contre la commission cantonale des taxes cadastrales ; elle recommence actuellement avant que l'on puisse juger le travail de la commission. Mais cette campagne ne doit nullement faire croire que l'on se trouve en face d'une hostilité générale. Les nombreuses démarches de la commission prouvent le contraire.

Il s'agit simplement d'établir l'équité des taxes cadastrales qui n'existe pas. Et M. Clavien est mal venu de discuter le principe de ces taxes, puisque le Gd Conseil dont il fait partie l'a déjà adopté. Quant à dire que les taxes seront supérieures en Valais à celles des autres cantons, on ne peut actuellement l'affirmer. Le chef du Dépt des finances se propose, d'ailleurs, d'intervenir auprès de l'Office fédéral des contributions pour demander d'envisager un éventuel abattement si cette question se posait lorsque les réalisations pourront être discutées.

L'exposé de M. le conseiller d'Etat Gard fut longuement applaudi. Souhaitons, avec lui, que la commission cantonale des taxes cadastrales rencontre la compréhension qu'elle mérite.

La session reprendra le lundi 27 mai. *P. C.*

✝

La Famille PANNATIER, *à Vernayaz, très touchée des nombreuses marques de sympathies reçues à l'occasion de son grand deuil, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part et tout spécialement la délégation de la Gendarmerie, les collègues retraités, ainsi que la Société de chant de Vernayaz.*

Les gens du midi préfèrent le vin rosé. Vous aussi, buvez au restaurant notre Grand rosé français TRALEPUY S.A. Servi très frais, il remplace avantageusement le vin blanc. A recommander surtout en été.

TRALEPUY

Société Anonyme, Vevey

Rhumatisants soulagés assurez vos positions ! Vos douleurs rhumatismales, goutte, sciatique, maux de reins, seront apaisées par l'emploi du Gandol. Le Gandol est un dépuratif décongestionnant des arthritiques et vous vous féliciterez de son emploi. La cure de dix jours de cachets Gandol coûte 3 fr. 60. Toutes pharmacies.

MARTIGNY :
Aux Amis des Sinistrés

Il y a quelques semaines, nous vous disions la grande joie que les habitants de Martigny et des environs avaient procurée aux sinistrés de Lemberg-les-Bitche et surtout de Pussy en Tarantaise par l'envoi de dons assez importants à ces deux villages incendiés.

A Pussy, la distribution s'était faite en présence même de l'un des membres du comité de secours de Martigny, et à son retour celui-ci avait hâte de vous transmettre par ce journal les remerciements émus de tous ces braves gens de la Savoie. Mais ce n'était pas assez pour eux ! Il fallait qu'ils viennent en personne, ou du moins par leurs autorités, vous dire leur profonde reconnaissance.

A Lausanne, les 27 et 28 avril derniers, c'était, en corrélation avec le congrès des catholiques vaudois, une admirable réunion de Caritas, groupant de nombreuses autorités religieuses, militaires et civiles de la Suisse et de la France. Là nous pûmes, une fois de plus, nous rendre compte d'une part de la charité profonde qui anime notre population à l'égard de sa grande voisine meurtrie par la guerre, et d'autre part de la reconnaissance non moins profonde et émue qui anime à notre égard tous nos protégés de France.

Il aurait fallu que vous ayez pu entendre les paroles vraiment touchantes de Mgr l'évêque de St-Jean-de-Maurienne et du maire de la ville martyre de Lisieux, pour ne citer que ces deux-là, pour vous convaincre de ce que nous vous disons.

Mais cette manifestation de Lausanne ne suffisait pas encore à nos illustres hôtes venus de Tarentaise, en Savoie. C'est à Martigny même qu'ils voulaient se rendre pour dire aussi leur profonde gratitude aux autorités de cette ville et aux membres du Comité de Secours. Le lundi 29 avril, Mgr l'évêque de Moutiers accompagné de son vicaire général, et M. et Mme le sous-préfet d'Albertville, arrivaient donc à Martigny et nous pouvons dire que notre ville a vraiment touché nos visiteurs par l'accueil des plus aimables qui leur fut fait par ses autorités auxquelles nous devons nos plus sincères remerciements. Un dîner ou « déjeuner », offert par la municipalité, et des mieux choisis, fut servi à l'hôtel du Gd St-Bernard. Pour entourer nos illustres visiteurs, étaient présents le Révérendissime Prévôt du Gd St-Bernard, M. le Prieur de la paroisse, notre distingué président, M. Marc Morand et Mme, que nous connaissons tous deux depuis longtemps pour leur entier dévouement à l'œuvre des réfugiés d'abord, puis des sinistrés, et les membres du Comité de secours, dont M. Adrien Morand, vice-président, Mme Ch. Addy, et M. l'abbé Chételat. Il serait trop long de vous donner seulement un aperçu des admirables paroles qui s'échangèrent à l'occasion de cette réunion, et qui mirent en lumière les liens de profond attachement qui se sont créés entre nos hôtes de France et leurs amis et bienfaiteurs de Martigny.

L'après-midi, une promenade en auto leur fut agréablement ménagée par M. le président Marc Morand dans les domaines de la « Sarvaz », et nous nous en voudrions de ne pas mentionner notre visite à Chamoson où M. le curé nous réserva un accueil charmant, clôturant dignement ce qu'il avait déjà si bien fait avec ses paroissiens pour venir en aide à nos amis sinistrés.

Le soir, c'était la maison du Gd St-Bernard, à Martigny, qui se mettait en frais pour recevoir nos amis de France qui n'en revenaient pas de tant d'attention et de bonté à leur égard.

Le lendemain, grâce à la bienveillance bien connue de M. Sauthier, auquel nous devons aussi un chaleureux merci, nos hôtes reprenaient le chemin du retour par le Châtelard, faisant en auto la route de Martigny à Salvan, puis goûtant les charmes d'un voyage dans un des confortables wagons du M.-C. Et ce fut la séparation à la frontière, après des poignées de mains et des « au revoir » qui disaient tout le contentement de nos chers visiteurs et la profonde reconnaissance qu'ils gardaient pour tout ce que le district de Martigny fait pour venir en aide à leur ouailles ou subordonnés sinistrés et privés de tout.

Que les autorités religieuses et civiles de Martigny soient encore une fois vivement remerciées pour nous avoir ainsi rendu possible cette réconfortante rencontre franco-suisse !

Nous nous adressons maintenant à vous, chers habitants de Martigny et des villages environnants, pour faire un dernier appel à votre générosité ; puissiez-vous nous aider à clore dignement notre œuvre de secours aux sinistrés des deux autres villages que nous avons adoptés après Pussy et Lemberg-les-Bitche, soit Montgirod en Tarantaise et La Bresse dans les Vosges. Il nous reste encore jusqu'à la fin de ce mois de mai pour recueillir vos dons que comme par le passé vous pouvez apporter et envoyer à Martigny à Mme Addy, Atelier valaisan, ou à M. l'abbé Chételat, Collège Ste-Marie.

Deux villages du district n'ont pas encore été directement sollicités à participer à notre œuvre de secours : ce sont *Fully* et *Leytron*. Nous ne voulons pas qu'ils restent en arrière et pour bien terminer nous pensons venir chez eux à la fin de ce mois et au début du mois prochain. Comme ce fut le cas dans les autres villages, une conférence avec projections et cinéma sera organisée probablement aux dates suivantes : le jeudi 30 mai, jour de l'Ascension, à Leytron, et le dimanche 2 juin, à Fully. Des précisions seront envoyées en temps voulu aux habitants de ces deux localités qui sauront rivaliser de zèle, nous n'en doutons pas, avec ceux des autres villages, avec ceux notamment de Charrat qui jusqu'à présent peuvent être classés parmi les premiers pour la quantité et la qualité de leurs dons.

Qu'ils en soient vivement remerciés d'avance, comme tous ceux qui voudront encore nous aider à bien terminer notre tâche. Merci aussi à tous ceux et celles qui dans le passé nous ont permis de procurer un peu de joie à nos frères et sœurs sinistrés.

Le Comité de Secours.

Zermatt. — *Maintien du trafic d'hiver sur le BUZ.* — Dernièrement s'est tenue à Zermatt une conférence qui a réuni M. Anthamatten, conseiller d'Etat, les inspecteurs Muller et Bodenmuller, ainsi que les représentants du chemin de fer Viège-Zermatt. Il s'agissait d'étudier un programme de constructions en vue de maintenir le trafic hivernal sur cette ligne. Ces diverses personnalités sont tombées finalement d'accord sur le chiffre de 1,8 million qui financera une première étape de travaux destinés à la lutte contre les avalanches. La ligne V.-Z. prendra à sa charge la moitié de cette somme, alors que la Confédération, le canton et les communes intéressées fourniront l'autre part. On pense que les travaux commenceront incessamment.

Nouvelles du Valais

Liddes. — *Nécrologie.* — Aujourd'hui a été enseveli à Liddes M. Julien Darbellay, décédé dans sa 72e année. Le défunt qui laisse le souvenir d'un bon citoyen était le beau-père de M. Zénon Dorsaz, président du Comité d'organisation du Festival de Liddes. A M. et Mme Dorsaz, ainsi qu'à tous les proches en deuil, vont nos sincères condoléances.

Electrification du tronçon St-Maurice-Monthey de la ligne du Tonkin. — Vendredi 17 mai le peuple de Monthey était en fête pour accueillir le premier convoi tiré à l'électricité et amenant à Monthey officiels et invités en vue de célébrer la mise en vigueur de l'électrification du tronçon St-Maurice-Monthey.

Nous publierons mercredi le compte rendu de cette manifestation que nous a promis notre correspondant de Monthey.

(Voir en page 4 du présent No le nouvel horaire d'été 1946 St-Maurice-Bouveret-St-Gingolph, ensuite de l'électrification de la ligne).

St-Maurice. — *Assemblée primaire.* — Tous les citoyens de la commune sont convoqués mercredi 22 mai à 20 h. à la grande salle de l'Hôtel de Ville (2e étage). Ordre du jour :

1) comptes 1945 ; 2. budget 1946 ; 3. rapport de gestion ; 4. vente d'une parcelle de terrain.

Succès universitaire. — Nous apprenons que M. André Benvenutti, de Vernayaz, vient de réussir brillamment ses examens d'Etat d'ingénieur-chimiste à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne. Nos félicitations et nos meilleurs vœux pour son avenir. *Corona.*

La Bibliothèque cantonale se développe. — En 1945, la Bibliothèque cantonale a reçu de nombreux dons ; en particulier de M. Eugène de Courten à Sion, 140 volumes, et des héritiers de feu M. Raymond Evéquoz, 209 volumes. Elle a également reçu les thèses de doctorat de 40 auteurs valaisans. La Bibliothèque a enfin acheté 381 ouvrages. Elle s'est ainsi accrue d'environ 900 volumes.

Cours de surgreffage du noyer. — Jeudi 23 mai dès 14 h. est organisé à Châteauneuf un cours de surgreffage du noyer, donné par le spécialiste bien connu M. Studer, arboriculteur à la Tour-de-Peilz. Pour tout renseignement, s'adresser à la Station cantonale d'arboriculture, tél. 2 15 40. *C. Michelet.*

Reconstitution du vignoble. — Nous rappelons que le dernier délai pour l'inscription ayant trait aux demandes de subsides pour la reconstitution du vignoble est fixé au *22 mai*. Les propriétaires désirant être mis au bénéfice de la subvention doivent remettre leur demande au Greffe de la commune de situation de la vigne.

L'arrêté du 7 mai 1946 publié dans le *Bulletin officiel* du 10 mai renseigne sur tous les autres détails. Nous faisons encore remarquer qu'il n'est pas accordé de subvention pour des terrains qui n'étaient pas cadastrés comme vignes jusqu'à présent. *Service cantonal de la viticulture.*

Les manifestations
à venir

Fête valaisanne des vieux costumes

C'est la société des vieux costumes « Champéry 1830 » de Champéry qui a été chargée d'organiser la fête cantonale valaisanne des vieux costumes des 29 et 30 juin 1946.

Les excellents organisateurs champérolains se sont immédiatement mis à l'œuvre pour faire de cette riche manifestation folklorique quelque chose de remarquable. Des groupements du dehors ont aussi manifesté leur intention de se joindre à leurs camarades du Valais à cette occasion. C'est ainsi qu'on annonce déjà la participation de plusieurs groupements fribourgeois.

Le cachet de Champéry sur une organisation, c'est la garantie que tout sera bien fait. Aussi les visiteurs des 29 et 30 juin de la coquette station valaisanne peuvent-ils se réjouir d'avance. Au faste naturel de cette fête s'ajoutera la satisfaction de savoir que la mise au point en est sans défaut.

Fête cantonale des musiques à Brigue

L'active et sémillante cité au pied du Simplon met la dernière main à la préparation de la fête des 1er et 2 juin, afin d'assurer à tous ses hôtes le plus agréable accueil à cette belle manifestation artistique et folklorique. Les 40 fanfares et harmonies annoncées nous promettent des concerts copieux et des plus variés.

Un jury reconnaîtra l'habileté et le talent des joueurs et saura apprécier justement le mérite de chaque société. Cette joute toute pacifique, cependant, ne sera pas nécessairement suivie de la publication d'une liste officielle des résultats du concours, dont il sera donné connaissance aux intéressés. Le programme de la fête avec tous détails utiles va paraître un de ces jours. Il est permis d'espérer que, si Phébus se met aussi de la partie, il nous traduira tout cela par un enthousiasme général.

Une vaste cantine, érigée selon les besoins de la circonstance, offrira aux visiteurs tout le confort désiré, de sorte que le séjour dans nos murs laissera aux 1700 musiciens et à leurs amis un inoubliable souvenir.

La section « Valais » de l'Automobile-club suisse va fêter son 25e anniversaire

Nous ne doutons nullement que ce titre peut paraître bizarre par les temps que nous vivons.

Mais la route est libre ; il est donc normal que notre section « Valais » fête dignement le 25e anniversaire de sa fondation retardé par suite de circonstances que chacun connaît et dont tout le monde supporte les tristes conséquences.

C'est précisément le 9 juin 1946, jour de la Pentecôte, que notre section a choisi pour ce 1er rallye de la paix, qui guidera, vers Crans, les automobilistes qui autrefois profitaient de cet arrêt de la vie quotidienne fatigante des affaires pour quelques randonnées en Suisse ou à l'étranger, à l'aide du carnet de passage en douane, délivré gratuitement par l'ACS à ses membres. La formule de ce rallye a été prudemment étudiée par un connaisseur de ces compétitions et nous ne pensons nullement blesser son humilité en nommant M. H. Sauthier, le grand vainqueur du rallye international du lac de Balaton (Hongrie). Mais nous tenons à rassurer les usagers de la route, dont la sécurité a toujours été le souci de l'A. C. S., car cette épreuve ne comportera pas de course de vitesse, mais bien plus fera appel à la maîtrise du conducteur. Le programme détaillé de cette manifestation sportive peut être obtenu auprès du sympathique secrétaire de la section « Valais » qu'est M. Fr. Oggier, Sion.

Ce sera du reste la 1re fois, après 7 années, que les automobilistes A.C.S., leurs amis et invités, pourront se retrouver en un lieu des plus merveilleux du Valais, avec leurs voitures.

L'occasion sera unique, non seulement pour apprécier l'art culinaire dont la renommée n'est plus à faire, nous levons le voile en nommant l'Hôtel du Golf à Crans,, mais pour retremper ces vieilles amitiés et permettre de toujours mieux se connaître.

Automobilistes, amis de la belle nature et des joies permises, armez-vous de prudence et de courtoisie, et laissez-vous conduire, sur la route libre, jusqu'au plateau de Crans, le 9 juin 1946.

G. F.

TEL. 61610 **ETOILE** TEL. 61610

CE SOIR LUNDI : prolongation du beau film
LE FANTOME DE L'OPÉRA

Mercredi soir, à 20 h. 40
UNIQUE GALA DE LA CHANSON
avec la vedette de Radio-Lausanne
JACK ROLLAN
En intermède, la délicieuse **Evelyne Claude**
Au piano : GEORGES BERNAND
Location au BAR du Casino : Places de 1.50 à 3 fr.

Le mot pour rire...

— Vous savez nager ?
— Comme un poisson.
— Et où avez-vous appris ?
— Dans l'eau !

Potagers
à bois, à gaz, combinés,
avec tous ACCESSOIRES.
Quelques pièces à liquider pour faute de place, chez
R. MAYOR QUINCAILLERIE
Rue de Conthey SION Tél. 2 24 70

A Martigny - Samedi 25 mai
Ouverture du Tea-Room
"Au Cendrillon"
(Succursale de la Confiserie Pierroz)
Rue du Collège - Ouvert le soir

Commerce de Fers et Quincaillerie
CHERCHE
COMMIS-VENDEUR
Entrée : 15-30 juin 1946
Faire offres à *Georges Luisier, fers, Martigny-Ville.*

SAXON - A vendre belle
Aspergière
arborisée
de grand rapport
Offres sous chiffres P 6468 S Publicitas, Sion.

POMMES de TERRE
de table et semenceaux
Variétés printanières, mi-printanières et tardives.
MAILLARD & FILS
FRUITS EN GROS
Martigny-Ville, tél. 6 11 88

A VENDRE
environ 30 tonnes
FERS à T
Dimensions 16.18 et 20 mm., 40 ct. le kg.
A. Chabbey, Charrat, tél. 63002.

● PROCURONS
la vente ou l'achat
de tous genres d'immeubles, de commerces, etc.
Agence Immobil. tél. 4 25 42
Charles RIVOIRE, Monthey

Pour 50 francs par mois
vous pouvez acheter un beau trousseau complet de belle qualité. - Notre spécialiste vous compose, sur demande, un trousseau à la portée de chaque bourse
Belles couvertures en laine à des prix intéressants
Au Trousseau Moderne
7, Place Longemalle
GENÈVE

PERDU
à Martigny-Ville, une belle paire de **lunettes,** monture écaille.
La rapporter contre récompense à M. Ch. Gay-Crosier, Collège communal.

ON CHERCHE
de suite
Jeune FILLE
débutante sommelière
S'adresser à M. Max Marty, Hôtel Terminus Gare Martigny.

Commerce du Valais central engagerait de suite
Jeune FILLE
au courant des travaux de bureau.
Faire offres sous chiffres P 6578 S Publicitas Sion.

ON CHERCHE
Chauffeur
pour la saison des fruits.
Maison Georges Vogt & Cie, à Riddes.

Sommelière
bonne présentation et connaissant la restauration **est demandée** par le Buffet de la Gare de Fribourg.
Faire offres avec photo et copie de certificats à O. Anthamatten.

Nous CHERCHONS
un jeune homme honnête et travailleur comme
Garçon de course
bon traitement et salaire.
F. Buchhofer, charcuterie, *Thoune,* tél. 2 20 61.

CEINTURES
enveloppantes ventrières, pour grossesses, descentes d'estomacs, contre obésité, etc. **Bas prix.** Envois à choix. Indiquer genre désiré.
Rt Michell, spécialiste, 3, Mercerie, Lausanne.

Tirage 22 juin

15000	Lots à Fr.	10.-
1500	»	15.-
1500	»	20.-
1500	»	25.-
1500	»	30.-
300	»	50.-
75	»	100.-
15	»	500.-
10	»	1000.-
1	»	5000.-
1	»	10000.-
1	»	50000.-

Loterie Romande

42

Sion, Place du Midi, Ch. Post. II c 1800.

Puisqu'on obtient de nouveau le **Malt Kneipp** plus d'une mère se réjouit, car le lait mélangé au Malt Kneipp est spécialement bien digestible

Il est scientifiquement prouvé que le lait devient trois fois plus facile à assimiler avec le Malt Kneipp

Nous cherchons pour le 15 juin au plus tôt

Demoiselle de bureau

langue maternelle française, avec notions de l'allemand, pour dactylographie et travaux de bureau.

Offres avec références, salaire, etc., à adresser à la *S. A. pour l'Industrie de l'Aluminium, Chippis.*

QUELQUES PAGES D'HISTOIRE DE LA „RENTENANSTALT"

Notre première police

est datée du 6 janvier 1858. C'est une assurance vie entière d'un capital de 14 500 fr., montant élevé pour l'époque. L'assuré était un jeune commerçant: homme d'affaires avisé, il avait reconnu l'utilité de cette forme de prévoyance.

A la fin de 1945, le total des capitaux assurés par 489 665 polices auprès de notre Société se montait à 1 milliard 818 millions de francs.

Ces chiffres sont la preuve évidente de la confiance que le public accorde à notre Société, la plus ancienne entreprise suisse d'assurances sur la vie. Deux avantages en résultent pour nos assurés: le cours de la mortalité n'est pas soumis à de brusques fluctuations — c'est là un gage de sécurité — et notre Société se trouve placée dans les meilleures conditions pour réaliser régulièrement d'importants bénéfices qu'elle répartit intégralement à ses assurés. C'est ainsi qu'elle leur a remboursé déjà 368 millions de francs.

Vous pouvez, vous aussi, mettre à profit ces avantages en concluant votre contrat auprès de notre Société.

SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE HUMAINE

Siège social à Zurich, Alpenquai 40
Agence générale pour le Valais: Ed. Pierroz,
Avenue du Simplon, Martigny - Tél. 6 12 55

Ne jugez pas sans consulter les références et

SOLLBERGER
Architecte - constructeur
Av. d'Echallens 120 *bis*
LAUSANNE
Tél.: 3 37 01

Références : *MM. Maurice Comby-Tardit, Chamoson. Germanier Raymond, Châteauneuf.*

Yvette, à l'Henco, trempe gentiment,
Ainsi que le fait sa chère maman.

Rien de meilleur que **Persil**

Henkel & Cie S. A., Bâle

PF 455

Pucerons?

Planta-XEX
pour roses et plantes sensibles
Arbo XEX
pour légumes et arbres

ESROLKO S.A. DUBENDORF

Restreindre la publicité, c'est, surtout actuellement, le commencement de la défaite.

ESTOMAC PARESSEUX ?

Faites alors une cure d'**Essence Tonique No 1.** Le flacon 6.25. La cure (3 fl.) 18.—. Envoi franco partout.

DROGUERIE DU LION D'OR
Martigny-Ville

GRAINS XEX
contre courtilières

PIQUETS en béton

pour clôtures, 1 m. 80 à 2 m. de long.

A. Chabbey, Charrat, tél. 6 30 02

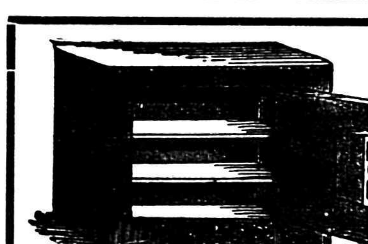

Fabrique de coffres-forts
J. Tauxe
Malley LAUSANNE
Ouvertures - Réparations
Transports - Nombreuses occasions. Tél. 2 90 50

Bouveret - St-Maurice

M) Train de marchandises sans garantie pour l'observation de l'horaire.

† Dimanches et fêtes gén.
⚒ Jours ouvrables seul.

				M					M						
dép. St-Gingolph s. arr.	5^{22}	7^{12}	..	..	† 9^{44}	11^{47}	⚒13^{37}	†13^{58}	⚒15^{25}	†16^{05}	..	..	18^{37}	..	..
arr. Bouveret dép.	5^{27}	7^{17}	..	..	9^{52}	11^{52}	⚒13^{45}	†14^{06}	15^{30}	16^{10}	..	..	18^{45}	..	..
dép. Bouveret arr.	5^{29}	7^{19}	..	⚒ 9^{53}	10^{05}	11^{55}			15^{45}	16^{14}	..	..	19^{30}	..	..
... Evouettes ...	5^{35}	7^{24}	..	9^{59}	10^{10}	12^{01}			15^{53}	16^{20}	..	..	19^{36}	..	..
... Vouvry	5^{41}	7^{30}	..	10^{08}	10^{16}	12^{07}	..	..	16^{08}	16^{26}	..	..	19^{43}	..	..
... Vionnaz	5^{45}	7^{34}	..	10^{13}	10^{20}	12^{12}	..	..	16^{15}	16^{30}	..	..	19^{48}	..	..
... Coll.-Muraz ..	5^{52}	7^{41}	..	10^{20}	10^{27}	12^{19}	..	..	16^{24}	16^{37}	..	..	19^{55}	..	..
arr. Monthey. dép.	5^{57}	7^{46}	..	10^{30}	10^{32}	12^{24}	M	..	16^{34}	16^{43}	M	..	20^{00}	M	..
dép. Monthey. arr.	5^{59}	7^{49}	8^{26}	10^{33}	10^{34}	12^{27}	13^{34}	14^{52}	16^{40}	16^{44}	17^{53}	19^{05}	20^{05}	20^{43}	†23^{20}
... Massongex ..	6^{04}	7^{54}	8^{30}	10^{38}	10^{39}	12^{32}	13^{40}	14^{56}	16^{47}	16^{49}	17^{59}	19^{09}	20^{10}	20^{48}	23^{24}
arr. St-Maurice dép.	6^{10}	8^{00}	8^{36}	⚒10^{45}	†10^{45}	12^{38}	13^{47}	15^{02}	⚒16^{55}	†16^{55}	18^{06}	19^{15}	20^{16}	20^{54}	†23^{30}

						M										
dép. St-Gingolph s. arr.	5^{21}	7^{11}	..	†9^{43}	11^{46}	⚒13^{36}	..	†13^{57}	..	..	..	18^{35}	..	..	22^{02}	..
arr. Bouveret dép.	5^{13}	7^{03}	..	†9^{38}	11^{38}	13^{31}	..	13^{52}	..	..	..	18^{29}	..	..	21^{56}	..
dép. Bouveret arr.	..	6^{57}	..	9^{36}	11^{25}	13^{29}	..	13^{50}	..	..	..	18^{27}	..	..	21^{54}	..
... Evouettes ...	..	6^{52}	..	9^{30}	11^{20}	13^{12}	..	13^{45}	..	..	..	18^{21}	..	..	21^{49}	..
... Vouvry	..	6^{48}	..	9^{25}	11^{14}	13^{05}	..	13^{40}	..	..	..	18^{16}	..	..	21^{44}	..
... Vionnaz	..	6^{43}	..	9^{16}	11^{09}	12^{44}	..	13^{35}	..	..	..	18^{09}	..	..	21^{39}	..
... Coll.-Muraz ..	..	6^{36}	..	9^{09}	11^{02}	12^{35}	..	13^{28}	..	..	..	18^{02}	..	..	21^{32}	..
arr. Monthey. dép.	..	6^{33}	..	9^{05}	10^{58}	⚒12^{30}	M	13^{24}	..	..	..	17^{58}	..	M	21^{28}	..
dép. Monthey. arr.	..	6^{31}	6^{50}	9^{01}	10^{56}	12^{26}	⚒13^{10}	13^{22}	14^{09}	15^{25}	16^{32}	17^{53}	18^{35}	19^{39}	21^{26}	†23^{02}
... Massongex ..	..	6^{27}	6^{46}	8^{56}	10^{52}	12^{20}	13^{05}	13^{18}	14^{05}	15^{21}	16^{28}	17^{49}	18^{31}	19^{35}	21^{21}	22^{58}
arr. St-Maurice dép.	..	6^{21}	6^{40}	8^{49}	10^{45}	12^{11}	⚒12^{57}	†13^{12}	13^{58}	15^{15}	16^{22}	17^{42}	18^{25}	19^{28}	21^{13}	†22^{52}

FEUILLETON du « CONFEDERE » No 16

ROMAN

La Chanson de l'Etang

DE CLAUDE SURLANDE

Il extrait d'un étui d'ivoire, présent de Catherine lors de son dernier retour, une cigarette blonde et veut l'allumer.

On vient d'apporter du thé vert dans de bizarres petites tasses. Le domestique pose le plateau sur une table basse incrustée de nacre, puis se retire comme un fantôme.

— Tiens, je n'ai pas mes allumettes, prête-moi ton briquet.

Il fouille dans la poche d'Alain et en retire la fleur fanée. Il ne lui faut qu'une seconde pour reconnaître une de ces plantes rares que Catherine seule sait faire vivre.

Alain fait un geste rapide.

— Donne-moi cela.

En un clin d'œil, Christian comprend, il sait ce qu'il voulait savoir, il peut parler maintenant.

— Alain, cette fleur est fanée. Il faut vivre de vie et non de chimères, mais la vie est belle, pour vous.

La gorge d'Alain s'est serrée, il se tait.

Et Christian parle, lui, de sa voix profonde aux sonorités assourdies.

— J'ai reçu d'elle, ce matin, une lettre — Alain est saisi d'un frisson ; — elle me fait part du splendide cadeau que tu lui as adressé. « C'est une lumineuse folie, me dit-elle, je ne sais si je puis garder aussi merveilleux présent, permets-moi, pourtant, de l'accepter, c'est une telle joie. L'atmosphère de cette toile tient compagnie à mon cœur pendant les instants solitaires où je suis triste. Alain est un ami charmant et il a choisi ce tableau avec art ! »

Kérédec articule avec peine :

— Ta sœur n'est que bienveillance, Christian. Je suis heureux qu'elle accepte de moi ce souvenir et qu'elle l'accueille avec tant d'amitié.

Puis un silence s'établit. Christian sent que le bonheur de sa sœur se joue peut-être dans cette aventure, mais quelque chose lui échappe, il ne comprend pas les réticences de son ami.

Il prend le parti de savoir et rassemble tout son courage pour questionner ce garçon fermé qui refuse de livrer son cœur.

— Veux-tu me dire, maintenant, ce qui te fait tant souffrir ? Je croyais avoir deviné ton cœur, mais je me demande si je ne me suis pas trompé.

Les nerfs de Kérédec sont à bout, ils se détendent et il répond d'une voix sourde :

— Ne me tourmente pas, Christian, tu as parfaitement compris : j'aime ta sœur d'un très grand amour, et tu ne peux rien pour moi.

Les traits de Christian se sont éclairés :

— Je ne vois pas que tu sois si à plaindre, elle vaut d'être aimée, tu sais. Quel mal a-t-elle pu te faire, la pauvre enfant, pour te rendre si farouche ?

— On dirait qu'elle ne t'a pas mis au courant de ses projets. Elle est le charme et la douceur, elle est dans ma vie le rêve impossible.

— Ecoute, Alain, explique-toi, je ne comprends rien à tes énigmes.

— Il est mieux, voyons, que je ne lui parle jamais de rien, elle épousera Bréguet puisqu'il est venu près d'elle avant mois et qu'il a su gagner son cœur.

Une interrogation anxieuse est dans la voix d'Alain. Mais, de toute sa force, maintenant, il voudrait écarter l'inévitable réponse.

Christian reste interdit une minute ; puis il articule, très surpris :

— Qui t'a raconté cela ?

— Mais, lui, et puis, je l'ai bien vu.

Christian sursaute :

— Il a dit cela, quand ?

— Le matin de son départ.

Bellini est devenu très pâle.

— Le vilain personnage ! Ah ! c'est donc cela ! Mais sais-tu une chose, Alain, — sa voix est lente, elle siffle un peu, — Catherine a refusé d'épouser Bréguet, elle ne l'aime pas. Cela ne t'avait pas semblé louche, cette confidence ? N'as-tu pas pensé un instant que tu pouvais la faire souffrir, au contraire, en te taisant ?

(à suivre)